

MUTARA III (*Charles-Léon-Pierre-Rudahigwa*), (prince), Mwami du Ruanda (mars 1911 - 25.7.1959). Fils de Yuhi V Musinga et de la Reine Kankazi.

Mutara III Rudahigwa naquit à Nyanza entre le 20 et 29 mars 1911. C'est l'abbé Alexis Kagame qui a recueilli le détail de la Reine-Mère elle-même: avant de mourir le 29 mars 1911 — ainsi qu'en atteste le diaire de la Mission de Save — le chef Kahare avait eu juste le temps d'envoyer un messager féliciter sa nièce Kankazi de la naissance de Rudahigwa, mais la mort l'empêcha de lui rendre quelques jours plus tard la visite qu'il lui avait annoncée.

La première éducation du jeune prince fut assurée — c'est lui qui le racontait à l'abbé Kagame — par la Reine-Mère en personne, qui s'attacha notamment à développer ses dons d'observation et de mémoire en l'interrogeant longuement chaque soir sur ses expériences de la journée. Cette intelligente éducation maternelle était alors fait peu courant au Rwanda, où les nobles dames tutsi laissaient habituellement à leurs servantes le soin de s'occuper des enfants.

De 1919 à 1924, le prince Rudahigwa fréquenta l'École des fils de chefs de Nyanza, puis il devint secrétaire de son père, le mwami Yuhi V Musinga. C'est l'époque où, avec l'appui et même à l'initiative de l'administration belge, s'amorçait parmi les chefs et notables du pays un premier mouvement d'émancipation vis-à-vis de l'autorité jusque-là incontestée du monarque. Une des manifestations de ce mouvement fut une vague de conversions massives au catholicisme pour lequel Yuhi V professait ouvertement une vive aversion. Le ralliement des notables ruandais à l'autorité européenne, dont le mwami Musinga se posait de plus en plus en ennemi déclaré, alla s'accroissant, isolant celui-ci dans sa résidence où les fidèles se raréfiaient. Parmi ceux-ci, restait Rudahigwa qui osa s'opposer à la tendance générale et le paya, entre autres, d'une décision de justice qui le déposséda de ses fiefs, troupeaux et serviteurs et le mit dans un grand dénuement. Plus tard, Mutara évoquait volontiers cet épisode de sa vie, d'ailleurs pour s'en réjouir. « Cela m'a fait grand bien, disait-il, en m'obligeant à prendre conscience des réalités de la vie ».

Rudahigwa resta ainsi pendant des années au service de son père, encourant une déconsidération croissante, jusqu'en 1929 où l'autorité belge l'investit en qualité de chef du Marangara-Nduga. Cette désignation poursuivait le double dessein de l'éloigner de Musinga et de lui donner sa chance de s'affirmer dans le nouveau contexte politique ruandais, ce qui devait permettre de juger s'il pouvait constituer un successeur valable du Mwami dont le règne visiblement approchait de sa fin.

Le choix géographique du Marangara avait aussi été fait dans l'intention de mettre le jeune chef dans l'orbite de Kabgayi et de Mgr Classe. L'influence de ce dernier s'établit rapidement, aboutissant en peu de temps à une retentissante conversion de Rudahigwa, se déclarant cathédumène catholique, au grand désespoir de son père. Les événements alors se précipitèrent. Le 12 novembre 1931, Yuhi V Musinga était déposé et quatre jours plus tard, le gouverneur Voisin intronisait Rudahigwa en qualité de mwami du Ruanda, sous le nom de Mutara III.

Fait important, cette intronisation se déroula dans un cadre purement européen. Aucun représentant de la coutume n'y prit une part quelconque ni ne fut consulté. C'est ainsi qu'en juillet 1959, à la mort de Mutara, des détenteurs du code ésotérique prétendirent qu'il n'avait jamais été réellement mwami, que Musinga l'était en fait resté jusqu'à sa mort (survenue en 1943) et que depuis lors, la « véritable » succession royale était toujours restée ouverte. Quant au nom de Mutara, c'est Mgr Classe, probablement conseillé par un *mwiru* (détenteur du code ésotérique), qui en détermina le

choix, coutumièrement exact en l'occurrence, nonobstant une intéressante anomalie de succession dynastique que décrit l'abbé Kagame. Et autre circonstance significative, le rôle de la Reine-Mère, jadis si important, fut volontairement minimisé, l'Umugabekazi Kankazi étant même, à cette occasion, éloignée de Nyanza et établie à Shyogwe.

Le 15 octobre 1933, le Mwami épousa Nyiramakomari, du clan des Bagesera. Aucun des conjoints n'étant baptisé. Il ne s'agissait que d'un mariage coutumier, que Mgr Classe déclara alors « explicitement conditionnel ».

Ce mariage dura dix ans, pendant lesquels le Mwami demandait avec insistance le baptême, que Mgr Classe ne voulait autoriser qu'après la naissance d'un fils. Comme la progéniture attendue n'arrivait pas, Nyiramakomari, très richement dotée, fut finalement congédiée, ce que rendait possible le caractère conditionnel de son union.

Rosalie Gicanda, qui, elle, était baptisée, put peu après — le 18 janvier 1942 — contracter avec Mutara un mariage cette fois définitif et indissoluble, ce qui rendit enfin possible et même nécessaire le baptême du Mwami. La cérémonie eut lieu le 17 octobre 1943. Mutara choisit comme Patron le Bienheureux Charles le Bon, comte de Flandre. Il y ajouta les prénoms de Léon et de Pierre, respectivement patrons de Mgr Classe et du gouverneur général Ryckmans, son parrain.

Comme chef d'Etat, Mutara témoigna dès son intronisation un vif intérêt aux choses de l'économie et, en particulier, de l'agriculture. Il conjuga ses efforts avec ceux du gouverneur Voisin, protagoniste de cultures vivrières obligatoires et aussi de l'introduction imposée de la plantation du café. En cette période déterminante de la lutte constante que livraient tous les dirigeants, belges et ruandais, de son pays contre la famine qui avait particulièrement désolé la première année de son règne, l'action personnelle du Mwami fut profonde et bénéfique.

Mais les options, si difficiles fussent-elles, que Mutara dut prendre en cette première phase de son règne, entre les prescriptions d'une longue et solide tradition et les exigences d'une évolution économique progressiste d'orientation européenne, ont cependant été probablement, malgré les ruptures qu'elles impliquaient avec la coutume et avec le passé, parmi les moins ardues que le Mwami dut affronter pendant ses presque trente ans de règne.

Avant 1940, en effet, la composante économique était encore pratiquement seule à intervenir dans les choix qu'il devait faire entre les exhortations, persuasives ou impératives, des autorités belges et les avis de prudence, voire d'incitation à la résistance de ses conseillers ruandais, inquiets des effets seconds de ces innovations qui se succédaient dans le pays à un rythme de plus en plus rapide.

Mais les composantes sociale et politique allaient bientôt faire à leur tour apparition dans la conjoncture du contexte ruandais, créant chaque mois de nouvelles hésitations pour le Mwami, tiraillé entre, d'une part, la conviction que le bonheur de son peuple ne pouvait se concevoir sans ce progrès matériel: santé, éducation, équipement, productions accrues, etc. qu'apportait incontestablement ce « progrès » amené par les Belges et, d'autre part, la cohérente, éprouvée et rude structure féodale de son royaume, à laquelle ce progrès belge demandait sans cesse de nouvelles concessions, peu inquiétantes au début, mais de plus en plus menaçantes pour l'équilibre socio-politique ruandais à mesure que leur nombre croissait.

Et c'est ainsi que, très schématiquement esquissée, on peut présenter la toile de fond de ce règne extraordinaire, né en pleine féodalité médiévale et mené, de bonds en bonds, *via* la tornade mondiale de la guerre de 1939-1945, jusqu'aux bouleversements politiques qui marquèrent l'Afrique sitôt après l'historique conférence de Bandoeng de 1955.

Les rapports entre Mutara et les autorités

belges connurent ainsi des oscillations nombreuses, allant de périodes de collaboration étroite et sans heurt jusqu'à des phases de crise aiguë, selon la conjoncture générale du moment, selon la personnalité du résident de Kigali ou du gouverneur d'Usumbura, selon l'influence qu'exerçait le fonctionnaire belge revêtu des fonctions de « conseiller du Mwami », selon d'innombrables facteurs accidentels aussi. Détail double à souligner, ces rapports entre Mutara et l'administration belge furent parfois tendus et difficiles, mais, d'une part, ils ne furent jamais discourtois ou troublés par des écarts de langage, l'extrême politesse ruandaise n'ayant en aucune circonstance perdu ses droits et, d'autre part, ils ne cessèrent jamais d'être nombreux et suivis, l'une des caractéristiques du souverain ayant toujours été un constant souci de son rôle, de ses responsabilités, de l'obligation pour lui de sans cesse prévoir, intervenir, agir ou combattre. Il aimait passionnément son pays et ne reculait devant aucun travail, aucune fatigue, aucun obstacle, aucune complication pour le servir comme il estimait devoir le faire.

C'est dans semblable canevas général qu'il faut alors situer les diverses phases successives de ce long règne, marqué de 1944 à 1948 par d'âpres démêlés avec le gouverneur Jungers et le Frère Secondien, le directeur de l'établissement d'enseignement où étaient formées les nouvelles élites instruites ruandaises, et, notamment, les jeunes autorités politiques, chefs et parfois sous-chefs, jeunesse à propos de laquelle Mutara et le Frère Secondien se livraient une dure et compréhensible lutte d'influence.

La venue de la première mission de visite de l'ONU en 1948 rapprocha le Mwami et les autorités belges, devenues « autorités de tutelle », et fut peut-être à l'origine du premier voyage que Mutara effectua en Belgique, en 1949. D'autres voyages en Europe suivirent, notamment en 1955 — où il fut reçu solennellement par le pape Pie XII à Castelgandolfo — et en 1958, lors de l'Exposition universelle de Bruxelles, déplacement qui se fit, cette fois, sous un ciel chargé d'électricité, le conflit social tutsi-hutu étant devenu aigu et Mutara n'appréciant pas la position qu'y avaient adoptée l'autorité belge, d'une part, et l'Eglise catholique de l'autre.

Et pour décrire cette toute dernière phase de la vie de Mutara, phase obscure, d'ailleurs, par des troubles de santé, nous citerons textuellement un passage d'un texte inédit de notre confrère ruandais l'abbé Alexis Kagame, correspondant de notre Compagnie depuis 1950, qui nous a aimablement autorisé à faire, pour la rédaction de la présente notice, de larges emprunts au chapitre X de son *Abregé de l'histoire du Rwanda*. Nous saisissons ici l'occasion d'en remercier chaleureusement notre Confrère. Et voici le passage significatif par lequel se terminera cette biographie d'un homme attachant et profondément patriote:

« Au cours de ce dernier séjour en Belgique, le Mwami eut certaines occasions de heurt avec des fonctionnaires du Ministère des Colonies. C'était à l'époque où la question des « indépendances » commençait à se poser. La vérité oblige donc à reconnaître que Mutara III entra dans le pays quelque peu aigri. Ses sentiments d'opposition à l'égard de l'Administration belge n'étaient plus un secret pour personne, car, contrairement à sa politique antérieure de modération, il ne cherchait guère à les cacher. Il préparait activement la création d'un parti politique, dont il se servirait pour réclamer l'indépendance du Rwanda ».

Ce fut seulement au cours des dernières semaines avant sa mort qu'il commença à faire une courbe rentrante et qu'il prépara une rencontre de franche explication avec un fonctionnaire belge. Cette rencontre qui devait amener la réconciliation et la collaboration loyale, ne put avoir lieu, le décès du Mwami étant survenu le 25 juillet 1959.

Mutara III Rudahigwa était titulaire des décorations suivantes: commandeur de l'Ordre

de St-Grégoire-le-Grand avec plaque, conféré par S.S. le pape Pie XII, insignes remis le 20 avril 1947 par Mgr Dellepiane, délégué apostolique; commandeur de l'Ordre de Léopold II, conféré par S.A.R. Charles, régent de Belgique, en juillet 1947.

Lors de son mémorable périple en Afrique belge en 1955, S.M. Baudouin 1^{er} le promut grand croix du même Ordre.

Décembre 1966.
Jean-Paul Harroy.